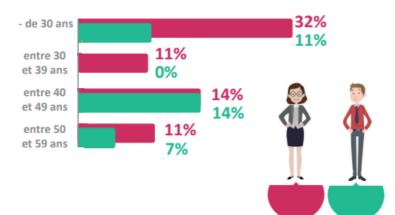
La conseillère en nutrition

- Informe, conseille et accompagne les salariés des entreprises adhérentes sur la diététique et l'hygiène alimentaire adaptées à leur situation de santé au travail (travail posté, IMC, travail de nuit, télétravail, hygiène de vie...).
- Intervient auprès des employeurs dans le cadre d'actions collectives de sensibilisation sur l'impact de la nutrition et de la sédentarité sur la santé et le maintien en emploi.

Au cours de l'année 2022, ont été effectuées

- 148 demandes de consultations individuelles
- et 5 actions collectives regroupant 610 personnes.

Profil des salariés selon le sexe et l'âge



Nouvelle mission mise en place en décembre 2021



Activités

- En collectif: sensibilisations et/ou d'ateliers, en lien avec l'alimentation, les bienfaits de l'activité physique, le sommeil et la gestion du stress et des émotions.
- En individuel: accompagnement des salariés dans le cadre d'un rééquilibrage alimentaire et d'une hygiène de vie globale en lien avec leur activité professionnelle.